



La note du service de presse du 21 janvier 2025

**Le 30 janvier à 17h au Solaris, Le mouvement associatif qui représente plus d'une association sur deux en France, alerte la presse sur les baisses de subventions des associations et l'impact sur la vitalité territoriale et la démocratie.**

**Rappel des faits : 3 chiffres éloquents<sup>1</sup>**

**1.2 million** d'associations, **113 milliards d'euros**, c'est le poids économique du monde associatif, **41 %** c'est la baisse de subventions qui a frappé le secteur.

**Une inquiétude qui a conduit le CESE à émettre un avis**

Le CESE a appelé à consolider la confiance entre les citoyens engagés, les pouvoirs publics et le législateur. Il a lancé un appel à une vigilance renforcée de toutes et de tous sur ces enjeux de pérennité du monde associatif.

Avec l'ensemble des parties prenante, l'avis énonce que *Renforcer le financement des associations est une urgence démocratique.*

Christelle Morançais, présidente de la région Pays-de-la-Loire, en annonçant maintenir un objectif de baisse de 100 millions d'euros en particulier sur la culture et le sport, illustre parfaitement les dangers qui pèsent sur le tissu associatif français.

**Quelques réponses du Mouvement associatif à la présidente de la région Pays-de-la-Loire :**

« Contrairement à ce qui est avancé par la Région, les **100 000 associations** ligériennes représentent un poids économique majeur à l'échelle locale **avec près de 12% de l'emploi privé**. Par ailleurs, si la présidente de la Région s'intéresse tant au poids économique des associations, rappelons que **le bénévolat représente près de 1% du PIB, soit 13,7 milliards d'euros** à l'échelle des Pays de la Loire. En ce sens, peut-être serait-il temps de considérer les subventions aux associations comme un investissement et non comme une charge. »

700 000 bénévoles, 13 000 emplois de l'ESS composée à 84% d'emplois associatifs seraient menacés en Pays de la Loire.

**Les associations font partie de la solution**

Selon la présidente du Mouvement associatif, Claire Thoury : « *la baisse des budgets des collectivités territoriales, qui financent près de trois fois plus les associations que l'État, pourrait accentuer cette fragilité. Ces coupes menacent directement l'action des associations dans vos territoires, où elles participent à la vitalité démocratique et au dynamisme local.* »<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Avis du CESE – mai 2024

<sup>2</sup> Courrier au sénateurs et sénatrices du 24 novembre 2024

Elle appelle les parlementaires à porter une attention particulière aux enjeux cruciaux du monde associatif. En effet, au travers de leurs actions, les associations demeurent des partenaires incontournables pour répondre aux défis sociaux, économiques et environnementaux qui concernent toute la société. Elle enjoint les sénateurs et sénatrices lors des débats à venir, à veiller à préserver les budgets essentiels aux associations et rejeter tout amendement qui affaiblirait leurs capacités d'action ou leurs libertés. En effet dit-elle : « *Vos décisions auront des conséquences directes sur la capacité de nos associations à agir au service des territoires, des citoyens et des citoyennes.* »

### **Déroulé du point-presse**

- Le constat avec un panorama des coupes budgétaires sur le territoire
- Les impacts réels sur l'action associative et les dangers sur les emplois et la démocratie
- Les solutions proposées par le Mouvement associatif

### **Les intervenants lors du point-presse :**

- Exemples de trois associations qui ont ou vont subir des coupes budgétaires très conséquentes qui les fragilisent ou les conduisent à licencier voire à cesser leurs activités
- Des représentants à tous les échelons territoriaux
- La situation à Mayotte et l'action des associations présentes dans le département

### **Modalités pratiques**

Pour y aller : [s'inscrire au point-presse](#) ou [remplir le formulaire](#) :

Le lieu du point-presse : [Solaris](#) 25 rue Boyer 75020 Paris

Métro Pyrénées ligne 11– Bus 96 (arrêt Pyrénées- Ménilmontant)

Une salle permettra de réaliser vos interviews.

### **Pour toutes questions sur le point presse**

Marie-Pierre Medouga, Conseillère presse & médias

06 22 78 71 38 – [agencerp@orange.fr](mailto:agencerp@orange.fr)

[@mapyntonga.bsky.social](#) ou laissez-moi un message sur [LinkedIn](#)

Ou WhatsApp

### **Fula Mesika**

Responsable Communication

Le Mouvement associatif

[fmesika@lemouvementassociatif.org](mailto:fmesika@lemouvementassociatif.org)

06 34 31 23 41